



Outil Mailchimp : Augmentez votre visibilité avec Mailchimp- en activant la Fonction "Voir ce courriel dans votre navigateur"

MailChimp est un outil pratique et simple d'utilisation qui vous permet d'envoyer des courriels esthétiques à tous vos contacts.

Une des fonctionnalités importantes et efficaces de Mailchimp qui vous donnera davantage de visibilité est la fonction "Voir ce courriel dans votre navigateur" : un lien dans un coin de votre Template permettra aux destinataires cliquant dessus d'obtenir votre courriel directement dans leur navigateur.

Ce lien est essentiel, car:


- Il octroie à votre communication une place sur le web à laquelle est reliée une adresse qu'il est possible de relayer;
- Il permet d'accéder à votre courriel au cas où ce dernier ne s'afficherait pas correctement dans la boîte courriel de votre destinataire;
- Il facilitera grandement le relais de votre information, et par le fait même, vos chances d'être vu!

Malheureusement, tous les exemples de Template proposés par MailChimp n'ont pas directement cette fonctionnalité. Il y a seulement les 'basic layouts' (*mises en page basiques*) qui en disposent au préalable, les 'featured layouts' (*mises en page vedettes*) ne l'ont pas. Voici donc comment insérer ce fameux lien dans votre Template.

Après avoir choisi votre layout de Template, il vous suffit de déplacer une nouvelle case texte dans ce dernier. Dans cette case, il s'agit :



- d'inscrire 'Voir ce courriel dans votre navigateur';
- de souligner-le;
- de sélectionnez le texte que vous avez écrit;

- de cliquez sur l'icône  ;
- dans la rubrique 'Link To' (*lier vers*), sélectionnez 'Web Address' (*adresse internet*);
- dans la case 'Web address (URL)', insérez : *|ARCHIVE|*

Voilà, vous pouvez maintenant personnaliser la zone de texte et la déplacer dans un coin tout en la laissant visible pour le lecteur.

La démarche est similaire et assez simple pour d'autres logiciels d'infolettres, une petite recherche sur le web vous permettra sans doute de trouver. Vous ne trouvez pas? Contactez l'équipe du RQGE!